Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26164-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/164 – AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION FRANCAS DU CHER ET LA VILLE DE VIERZON AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Rapporteur : Martine MILLEPIED

Considérant le partenariat actuel entre la ville de Vierzon et l'association des Francas du Cher, mouvement d'éducation populaire, associée depuis de nombreuses années pour développer différentes actions favorisant le développement d'une politique d'animation cohérente et de qualité sur l'ensemble du territoire,

Considérant l'implantation actuelle de l'antenne départementale des Francas du Cher dans des locaux mis à disposition gracieusement par la ville de Vierzon, situé au 2 rue de la poterie – 18100 Vierzon,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26164-DE

Considérant la délibération n°DEL21/135 du Conseil municipal en date du 23 juin 2021 fixant les conditions d'affiliation et les termes d'une convention de partenariat, valable pour 5 années, arrivant donc à son terme en juin 2026,

Considérant la volonté exprimée par l'association de ne pas reconduire l'adhésion annuelle avec la ville de Vierzon mais de poursuivre un partenariat opérationnel en faveur des services municipaux enfance et jeunesse,

Considérant la volonté de la ville de Vierzon de poursuivre sa collaboration avec les Francas du Cher, notamment pour les actions suivantes (non exhaustif) :

- Co-animation du Conseil municipal des enfants (CME)
- Participation des Francas au projet « Semaine de l'animation territoriale »,
- Contribuer à la formation continue des agents périscolaires et extrascolaires des services enfance et jeunesse par la mise en place de sessions gratuites adaptées aux besoins de la collectivité,
- Organiser un stage de formation générale BAFA à Vierzon.

Considérant qu'il est donc décidé de reconduire une convention de partenariat, fixant les conditions de mise à disposition des locaux par la ville de Vierzon au titre de l'année scolaire 2026-2027 et fixant les contributions opérationnelles compensatoires des Francas du Cher sur la politique d'animation municipale,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Scolaires, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Éducation en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat au titre de l'année 2026-2027,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Gaëtan AUPÈCLE

Le Maire

VILLE DE VIERZON (CHER)

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026